



LES TROUBLES PSYCHIQUES EN MECS

Groupe de Recherche Fédéral 2018-2019

Le GREF (groupe de recherche et d'étude fédérale) fut créé afin de répondre aux questions que les équipes des Maisons d'enfants à caractère social se posent dans leur travail auprès des personnes dont ils ont la charge.

Les questionnements émanent des équipes et de l'encadrement qui les fait remonter au conseil d'administration de la Fédération qui choisit comme sujet celui qui est majoritaire.

Le GREF regroupe à minima ; un personnel de chaque institution membre de la Fédération, avec en sus deux directeurs et un administrateur du conseil d'administration.

Ce travail s'inscrit dans une démarche dite de recherche-action, permettant aux participants d'être acteurs dans la réflexion.

Cela permet aux équipes de se connaître, d'aborder et de nourrir ensemble leurs réflexions.

L'IRTS de Marseille anime le groupe de travail car nous les avons perçus comme étant à même de pouvoir nous aider à aborder, à structurer méthodologiquement nos interrogations, avec la foultitude d'apports et d'articulations issues des établissements, ainsi qu'à rédiger le compte-rendu final.

D'un côté la formation du personnel, de l'autre côté le personnel formé, au cœur du métier, nous a semblé un gage d'efficacité et de pertinence.

Le GREF élabore et rédige un document de synthèse qui est intégré dans les documents fédéraux. Cet écrit constitue une référence fédérale qui pourra être exploitée dans les établissements et présentée lors des journées de printemps de la Fédération. Il pose aussi le sujet du colloque tous les 2 ans. Le colloque nourrit alors le GREF car il se situe au milieu du temps de réflexion de ce dernier.

Jacques Werblinski

SOMMAIRE

Les troubles Psychiques en MECS - J ROUZEL	1
La méthode	2
Les thématiques des séances	2
Les principales motivations du groupe	3
La vision partagée du GREF3	3
L'accueil de l'enfant et de sa famille	4
L'élaboration du projet individualisé de l'enfant	8
L'accompagnement et la relation éducative	9
Le suivi psychologique des enfants placés	14
La gestion des crises, des incidents	17
Le travail en réseau, partenariat	21
Le management et le soutien aux équipes	24
Bibliographie	27
La composition du GREF	28

Les troubles psychiques en MECS

J-ROUZEL - Psychanalyste

Troubles divers et variés (mentaux, psychiques, du comportement, de la personnalité, du lien...), psychoses, déficiences etc. Les fluctuations du vocabulaire, son imprécision, témoignent de l'élasticité des concepts et d'une réelle difficulté à cerner les difficultés des jeunes. A la façon des montres molles de Salvador Dali ! Mais ils marquent d'abord là où les jeunes accueillis en MECS viennent ... troubler profondément les professionnels.

Les variations de la psychopathologie qui se ventile elle-même en diverses disciplines (psychiatrie, pédopsychiatrie, psychologie clinique, psychanalyse... qu'il conviendrait de composer au pluriel) ne favorisent pas les choses. La notion floue de « troubles psychiques » est une fabrication occidentale où les signes du désordre sont interprétés dans un corpus théorique très variable de classification qui conduit à des traitements. Observation des signes du désordre, interprétation, traitement telle est la matrice logique qui préside à toute lecture. Lu à rebours il s'agit bien d'interroger les idéologies qui sous-tendent ces classifications et de les mettre en perspective avec l'interprétation et le traitement opéré par le sujet lui-même¹. Il y a une logique sous-jacente à toute position subjective. Comprendre ce que chaque jeune construit pour vivre parmi les autres ne saurait être rabattu sur un quelconque diagnostic, lui-même arène de combats féroces entre différentes approches. Cela participe avant tout d'une posture clinique, qui se caractérise d'une rencontre humaine.

Cette disparité et ces affrontements des références risquent surtout de masquer en MECS les vraies questions. L'accueil et l'accompagnement de ces jeunes épinglés desdits « troubles », dans leur différence et leur droit à occuper, comme citoyen et comme sujet, une place dans la société, se pose de façon cruciale. Les professionnels du champ éducatif et social, souvent habitués à d'autres populations, sont souvent bouleversés dans leurs savoirs et leur savoir-faire. Comment aborder et accompagner des jeunes sujets en souffrance, dans une relation transférentielle souvent complexe ? Comment ouvrir des espaces de médiations socio-éducatives, des lieux d'adresse, en concertation avec les services de psychiatrie, qui prennent en compte l'accompagnement d'un sujet dans toute sa singularité. Un pacte social est à inventer qui laisse sa place aux plus démunis d'entre nous. Notre société à force de prôner des modèles et des normes « clean » des comportements sociaux, produit largement la ségrégation de ceux qu'on a beau jeu alors de taxer d'anormaux².

Il faut que les professionnels du soin et de l'éducation soient eux-mêmes dans une position de création pour affronter ce qui les bouleverse. Cela implique des positions radicales sur le plan éthique, politique, institutionnel et clinique.

¹Catherine Clément et Sudhir Kakar, La folle et le saint, Seuil, 1993.

²Voir Michel Foucault, Les anormaux. Cours au Collège de France, Seuil, 1999.



La méthode :

La facilitation au service de la production de connaissance

Le Groupe de Recherche Fédéral 3 c'est :

- ✓ Un groupe à dimension variable, 15 participants, des changements de poste, de carrière, des départs en formation, des aléas de la vie mais aussi climatiques, et finalement un noyau dur de 8 participants .
- ✓ 6 séances de travail à Saint Priest
- ✓ Une contribution de Résados aux journées de printemps en mai 2018
- ✓ Un colloque fédéral en novembre 2018 reporté en novembre 2019
- ✓ Un accompagnement du groupe assuré par 3 facilitateurs de l'IRTS PACA et Corse

La méthode utilisée pour le GREF 3 par l'équipe de l'IRTS PACA et Corse relève de la facilitation, elle-même directement inspirée de la maïeutique. Elle est un outil puissant et pertinent dans l'accompagnement de groupe à la production de connaissances. Etre facilitateur plutôt qu'animateur, c'est être à côté du groupe, ne pas apporter d'idées mais plutôt garantir le travail du groupe et le cadre dans lequel il s'opère. C'est occupé un triple rôle : architecte dans la définition des méthodes pratiques d'animation, en lien avec les objectifs co-définis par le groupe, qui vont faciliter le travail de production de connaissances ; de pilote dans la conduite de production, la restitution du livrable ; de guide dans le soutien apporté au groupe pour lui faire produire des connaissances. Cette posture laisse toute sa place au travail collaboratif au sein du groupe, aux échanges entre les participants du groupe, à la co-construction dans la production de connaissances.



Les thématiques des séances

- ✓ Faire connaissance, partager ses attentes, ses motivations et construire une vision collective.
Partager ses questionnements et les identifier, partager autour des repères pour la pratique
- ✓ Mobiliser les ressources pour construire des partenariats durables
- ✓ Accueillir l'enfant et construire un projet personnalisé adapté à sa situation
- ✓ Accompagner et construire une relation éducative qui sécurise le parcours et prévient les ruptures
- ✓ Gérer les crises, les incidents, les violences

Les principales motivations du groupe

- ✓ Se rassembler entre adhérents
- ✓ Partager autour des pratiques
- ✓ S'enrichir personnellement par la curiosité
- ✓ Produire des connaissances
- ✓ Améliorer la prise en charge, l'accompagnement ; innover

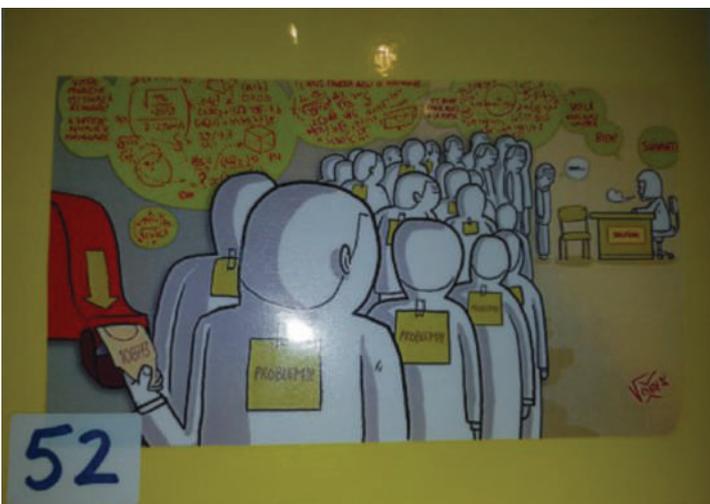
La vision partagée du GREF

Pour nous, le GREF3, c'est :

- ✓ Un espace de construction et de production de savoirs, d'enrichissement des réflexions au service de la pratique
- ✓ Un temps de mise au travail des représentations et d'identification des valeurs communes comme socle d'intervention et point d'appui à la construction d'outils adéquats
- ✓ Un laboratoire d'idées, de créations d'outils

Mais aussi le plaisir de se retrouver, de participer à un collectif de travail qui cherche ensemble et aspire à partager ce qu'il construit / a construit !

Le GREF3 ne doit pas être :



Un groupe qui doit trouver des solutions!

Une interaction sachant-apprenants.



L'accueil de l'enfant et de sa famille

Il existe différents types et temps d'accueil, différentes configurations qui induisent différentes temporalités :

✓ L'urgence :

Les parents, l'enfant ne sont pas rencontrés en amont, les échanges avec les services du département se font par téléphone ; l'accueil et sa préparation sont précipités. Il est, dans ces circonstances, important de préparer l'accueil, même a minima (préparation de la chambre, affichage d'un message de bienvenue, information des enfants, présence des référents).

✓ L'urgence avec préparation :

- Préparation de l'arrivée : présentation de la situation par l'ASE, rencontre de l'ASE en présence des parents et/ou de l'enfant, travail autour du DIPC, prévision du jour de l'arrivée en présence de l'éducateur référent
- Visite de l'établissement / réception des parents sur un autre site ou au siège si le lieu d'accueil est gardé secret
- Présence des éducateurs référents sur tous ces temps

L'accueil en urgence ne signifie pas toujours une arrivée sur les chapeaux de roue ! *MECS Cabrespine*

Prendre le temps de rencontrer les travailleurs sociaux de l'Aide Sociale à l'Enfance n'est jamais une perte de temps. Cela permet, en présence de la psychologue et de la chef de service, de prendre, ensemble, un recul indispensable sur la situation et parfois penser une solution plus pertinente pour l'enfant, au regard de sa situation, que l'accueil à la MECS. Nous devons nous assurer d'être en capacité de répondre aux besoins de l'enfant, de ne pas nous positionner en miroir de la situation, de ne pas confondre urgence et précipitation. Cela suppose un partenariat construit dans un esprit de dialogue et de confiance.

Penser l'urgence pour un enfant parfois de seulement 3 ou 5 ans qui a déjà connu de multiples traumatismes et ruptures de parcours, c'est l'exigence de mettre en place un accueil durable, ciblé sur les besoins fondamentaux identifiés chez l'enfant. C'est se donner la possibilité d'organiser, de garantir le maintien d'un partenariat essentiel notamment sur le plan du soin, de positionner un professionnel en journée si les besoins de l'enfant le nécessitent.

Nous parvenons souvent à différer de quelques jours l'accueil des plus petits, présentés en urgence par l'ASE, qui certes doit alors trouver une solution transitoire (famille d'accueil relais, hospitalisation...) mais qui ouvre la construction d'un accueil individualisé et de qualité, essentiel pour l'accompagnement de l'enfant dans la durée, incluant l'association de l'équipe lors de la réunion hebdomadaire et l'étayage clinique de la psychologue.

Lorsque ce délai est impossible, le travail avec l'ASE se met en place rapidement, une fois l'enfant mis en sécurité à la Maison d'Enfants. Cela se produit fréquemment et davantage dans les groupes des plus de 12 ans qui possèdent des places dédiées à l'accueil d'urgence.



✓ L'accueil « préparé » et anticipé c'est :

- Organisation d'une réunion autour de la situation de l'enfant, avec l'ASE et éventuellement des partenaires
- Visite de l'établissement en présence de l'enfant, de.s parent.s
- Temps d'adaptation : goûter, repas, nuit

L'accueil est parasité par l'urgence, la politique de placement du département (sur certains établissements, 75% des placements se font dans l'urgence).

L'accueil : Etre attendu... *RDS Guebwiller*

Le temps de l'accueil, comme chacun sait, détermine en grande partie la manière dont le sujet accueilli va pouvoir investir son nouveau lieu de vie, donner sens au placement, et tisser des liens d'attachement avec des professionnels qui seront engagés auprès de lui pour l'accompagner dans « le passage du vivre à l'exister »* Ainsi l'Institution doit penser les petits riens qui peuvent changer beaucoup dans cette appropriation malgré la/les rupture (s) et la violence d'un placement parfois effectué en urgence.

Qu'il soit ou non préparé, l'enfant qui arrive au RDS de Guebwiller trouve toujours une affichette sur la porte de l'établissement lui souhaitant la bienvenue, avec son prénom et une image que l'on a choisi pour lui en fonction des éléments que l'on a pu recueillir au préalable lorsque c'est possible.

Un temps est pris avec le directeur ou le chef de service en présence de l'éducateur-relais qui prendra le temps de l'accompagner dans ses premiers pas au sein l'Institution. Il reçoit son livret d'accueil et le règlement de fonctionnement. Si les parents sont présents, ils sont reçus également et les documents transmis (charte des droits et libertés, règlement de fonctionnement, plaquette de présentation, fiche contacts). Le Document Individuel d'Accueil est constitué. Selon l'âge de l'enfant, il participe à ce temps formel ou peut jouer à l'extérieur ou sur le groupe avec les autres enfants et l'éducateur-relais.

Autant que possible, une visite de préadmission est effectuée avant l'accueil, des temps de pré-accueils sont proposés autour d'un repas et/ou d'une activité. L'arrivée d'un enfant est parlée en équipe, puis avec les enfants lors d'une réunion de groupe hebdomadaire.

Lorsqu'un enfant arrive, son lit aura été fait, des doudous l'y attendent ; les autres enfants, bien souvent, constituent le plus authentique des comités d'accueil...



*GABERAN Philippe, La Relation Educative, ERES 2003

Quelle que soit la circonstance, l'accueil ne peut se réduire au temps d'arrivée dans l'établissement. L'accueil se déroule en plusieurs temps : un pré-accueil, l'accueil au moment de l'arrivée dans la structure mais aussi après l'arrivée. Préparer l'accueil permet de limiter les incidents. L'urgence est à éviter car elle va décupler les angoisses, les troubles psychiques chez l'enfant. Plus les situations sont complexes, plus il importe de préparer l'accueil.

C'est un moment très important pour chaque équipe et sa capacité à accueillir « ce qui vient ». C'est un processus qui demande de la patience, du tact, et de l'écoute.

« L'accueil, c'est pas seulement quand l'enfant arrive... »

MECS les écureuils

Lorsqu'un dossier nous est transmis soit par l'ASE, via l'IOE, le Foyer Départemental de l'Enfance, la Sauvegarde (AEMO sur le 42) ou par l'ADSEA (pour le 43), une première sélection est faite par le directeur, le chef de service et la psychologue. Quelle qu'elle soit, la réponse est toujours motivée.

La situation est ensuite transmise à l'équipe éducative par le chef de service pour une prise de connaissances et une présentation.

Ces derniers, accompagnés du chef de service, organisent une rencontre sur le site accueillant. Sont également présents les partenaires de référence, les parents, ainsi que l'enfant concerné par la demande de placement. Cet entretien est un temps d'échange qui amène à la visite des locaux, à la rencontre avec les divers professionnels de la structure que l'enfant sera amené à rencontrer sur leur lieu de travail (lingerie, cuisine, secrétariat, etc.) ; à la transmission des documents à remplir ainsi qu'à la remise du livret d'accueil.

Des temps d'intégration sont proposés au jeune : temps de goûter, activité, une journée, un week-end afin de lui permettre de faire connaissance avec les autres membres du groupe.

L'ouverture du dossier administratif officialise le futur accueil.

Une visite du domicile des parents est faite dans le premier mois de la période d'admission en présence du référent et du chef de service. C'est l'occasion de la signature du DIPC qui, dans la mesure du possible, a été expliqué et transmis lors d'un rendez-vous dans les deux semaines suivant l'accueil de l'enfant.



Procédures - pratiques d'accueil : deux types de pratiques

- ✓ Pas de procédure ni de protocole mais une pratique d'accueil, personnalisée en fonction de la situation.
- ✓ Une procédure, une trame très claire concernant l'accueil

Le recueil d'information sur la situation du/des enfant(s)

Les sources d'informations sont plurielles : les parents, l'environnement familial élargi, le référent ASE, les partenaires, le jugement, le dossier au tribunal, le dossier ASE.

Les canaux de transmission sont pluriels et diversement utilisés : réception du dossier, de synthèses, réunion de synthèses, échanges lors de visites, note de situation.

Les documents transmis à l'enfant et/ou à sa famille lors de l'accueil

Le livret d'accueil, les autorisations parentales, le règlement ou les règles de vie, le DIPC lorsqu'il est établi. Pour certains services « hors les murs », un état des lieux, les clés, un livret d'entrée qui précise les règles et engagements.

Les préconisations autour de l'accueil

- ✓ Eviter les accueils en urgence, ou tout au moins, si nécessaire, négocier les conditions d'un accueil a minima avec l'Aide Sociale à l'Enfance. Ils produisent du stress, sont vecteurs d'angoisse, de troubles pour l'enfant mais aussi pour les équipes. Préparer l'accueil permet de limiter les risques et incidents.
- ✓ Disposer des informations sur la situation en amont de l'accueil et préparer l'accueil de l'enfant
- ✓ Intégrer au dossier un compte-rendu d'accueil (les conditions de l'accueil, son déroulement, les personnes présentes, les dispositions prises...).
- ✓ Penser les conditions d'un accueil durable en s'assurant que l'établissement dispose des moyens, des ressources pour répondre aux besoins de l'enfant.
- ✓ Engager un travail autour de la notion d'hospitalité pour explorer comment les enfants et leurs familles sont accueillis, valoriser les dispositions des établissements à être accueillants, travailler avec les équipes autour de l'accueil.
- ✓ Ouvrir des places d'urgences dédiées au sein des MECS.

L'accueil : préparation et admission

Préparer la phase d'accueil.

- ▶ En garantissant une permanence de la prise en charge dans les moments de crise ou de risque de rupture et en organisant les relais nécessaires.
- ▶ En négociant entre l'établissement/service et l'autorité de contrôle et de tarification les critères d'admission de l'enfant.”

Extraits des Recommandations de Bonnes Pratiques Professionnelles de l'ANESM sur *L'accompagnement des enfants ayant des difficultés psychologiques perturbant gravement les processus de socialisation*, en 2017



L'élaboration du projet individualisé de l'enfant

L'élaboration du projet individualisé s'appuie sur des temps d'observation de l'enfant, individuels ou collectifs, sur la lecture du jugement, des rapports antérieurs ; le quotidien de la prise en charge ; des échanges entre psychologue(s), éducateurs, partenaires (école...) et parents ; les espaces d'analyse de pratiques. La communication avec le.s psychologue.s qui connaissent et/ou accompagnent l'enfant est importante. Ces professionnels sont, sauf exception, intégrés à l'équipe. Ils sont un lien précieux dans les relations avec les intervenants antérieurs et/ou extérieurs, dans une fonction de « traducteur » et de soutien aux équipes dans l'analyse de la situation et l'ajustement, l'individualisation du projet, ou encore de filtre pour certaines situations. Le projet est travaillé en équipe. Il est très régulièrement évalué, avec plus ou moins de systématisme et de formalisation selon les établissements.

Le Projet Individualisé de l'Enfant *La maison de Montillon*

Le PI de l'enfant n'est pas clairement formalisé par un document répondant aux exigences de la loi du 2 janvier 2002. Toutefois l'esprit de la loi est respecté et le suivi régulier hebdomadaire est beaucoup plus important que ce qui est demandé dans la loi de 2002. Chaque lundi, lors des réunions, la situation de l'enfant est abordée au regard de là où il en est dans sa construction psychique, affective, cognitive, physique, et dans l'élaboration de son projet individuel.

Tout en respectant la loi, le choix de ne pas contractualiser le PI a été fait afin de ne pas figer et rigidifier l'accompagnement dans une volonté de souplesse et d'adaptation aux besoins et à l'intérêt de l'enfant. Il s'agit pour l'équipe éducative de respecter le rythme de l'enfant dans sa construction psychique et affective et son développement physique et intellectuel.



Les outils mobilisés pour l'élaboration du projet

Informations recueillies dans les écrits transmis ; cahiers de liaison, informatisés ou non ou tout autre support de transmission dans les unités ; anamnèse ; observations ; prise de notes en réunion ; grilles d'observation ; trames de projets.

Exemples d'outils construits par les établissements

Anamnèse à l'arrivée dans le service jointe au dossier ; projets construits à partir de 4 items : vie quotidienne, travail scolaire, famille, santé ; fiche de suivi ; fiche de projet ; fiche de suivi des prises en charge de santé.

Les préconisations autour de l'élaboration du projet

- ✓ S'assurer qu'on a les moyens de répondre aux besoins de l'enfant
- ✓ Porter collectivement le projet de l'enfant, en associant l'ensemble des personnels
- ✓ Intégrer, dès que nécessaire, les objectifs et le projet de soin au projet individualisé

Le projet et l'accompagnement personnalisés

Rechercher les facteurs de risque et les facteurs de protection à travers l'observation de l'enfant au quotidien.

- ▶ En disposant des ressources professionnelles internes et externes permettant l'utilisation d'outils d'analyse des difficultés et aptitudes de l'enfant.
- ▶ En procédant à des observations (...)
- ▶ En formalisant et en structurant ces observations par un écrit qualitatif, rendu accessible à la lecture de l'enfant et des parents

Mobiliser la relation éducative

- ▶ En construisant un projet éducatif avec l'enfant, qui sollicite son ou ses centres d'intérêt, des activités autres que scolaires, artistiques, artisanales, ludiques, sportives, etc

Extraits des Recommandations de Bonnes Pratiques Professionnelles de l'ANESM sur *L'accompagnement des enfants ayant des difficultés psychologiques perturbant gravement les processus de socialisation*, en 2017

L'accompagnement et la relation éducative

L'équilibre est fragile au sein des unités, des établissements, les situations souvent difficiles et le travail de contenance de l'équipe est primordial. Il est nécessaire de penser un accompagnement qui tienne et s'attache à ce que ça tienne. Finalement, il n'y a pas « d'incassables », il y a les conditions qu'on arrive à créer ou non pour répondre aux besoins d'un enfant, d'un jeune. Plus que jamais, il convient de se réapproprier les fondamentaux de l'intervention éducative (4 principes essentiels : cohésion, cohérence, équité et solidarité) ; de développer, soutenir ses compétences relationnelles dans une juste proximité, être disponible, savoir lâcher prise et travailler sur ses émotions ; être rassurant, structurant pour être sécurisant, d'où l'importance du climat de confiance dans l'équipe et dans les relations professionnels-enfants, de développer des pratiques contenant, encourager la créativité, l'invention pour soutenir l'innovation.

Les situations travaillées ont pu montrer que le changement de groupe, la discontinuité, les rejets multiples sont autant de déclencheurs de la recrudescence des symptômes.

Il importe face à ces changements, aux situations difficiles rencontrées par les professionnels d'aller chercher des informations, des connaissances utiles à la pratique, d'être en capacité de s'adapter aux fluctuations de situations, faire face aux situations de découragement, en prenant conscience des effets dans la durée, d'où la nécessité des écrits qui laissent des traces.

Face à la complexité des situations, il est nécessaire de penser un accompagnement individualisé à partir du repérage des besoins, des ressources mais aussi des fragilités de l'enfant. Il convient d'impliquer l'ensemble du personnel de la MECS mais aussi des partenaires à l'extérieur pour sécuriser et contenir, tricoter des prises en charge efficaces. Ne pas se laisser envahir, troubler et « accueillir le symptôme ».

De nouveaux services voient également le jour et viennent soutenir le développement de compétences adaptées à la situation des enfants les plus en difficultés

Le lien : une expérimentation éducative en MECS

Rayon de Soleil de GUEBWILLER

Après avoir connu une année de « troubles à l'établissement public », c'est-à-dire quatre ou cinq pré-ados/ados mettant fortement à mal l'équipe éducative de notre foyer, avec de multiples symptômes : crachats, coups, agressions physiques, dégradations multiples (6000€ de dégradations rien que pour un jeune), fugues massives, déscolarisation, etc. Nous avons réfléchi collectivement, et tenté un « truc » innovant (ou pas). Ainsi est né le service « Le Lien », OEIMED (objet éducatif identifié mais en devenir) car tout était à explorer (ou presque). L'idée est simple : un éducateur, détaché de l'internat, poste nouveau financé par l'ASE pour 6 mois, puis reconduit 6 mois (en attendant mieux), avec la fiche de mission suivante :

- Aller à la rencontre des jeunes identifiés là où ils se trouvent, dans leurs errements : squats d'immeubles, quartier sensible de la ville, parcs, etc.
- Etre en Lien et le maintenir, se ré-approprier
- Tenter d'identifier ce qu'il en est de leur désir, et de les raccrocher à un projet qui leur tient à cœur : pour l'une, devenir esthéticienne, pour l'autre se rapprocher de sa maman de l'autre côté de la France, dans l'Ouest, en recherchant avec lui un lieu d'accueil, pour l'autre sortir de sa spirale de violence intra-familiale, etc.

Tout cela a fonctionné, tant et si bien que les cinq jeunes ont pu réintégrer une structure de soin éducatif, la plupart chez nous, les autres ailleurs, mais en ayant maintenu le Lien, pour ne surtout pas recréer les conditions d'une rupture.

Pour le plus « dur » d'entre tous, dont la Juge a pu dire : « je me moque des discours, moi je vois le changement chez le jeune », soulignant sa remarquable évolution : son potentiel de violence a trouvé sa sublimation dans un projet de séjour en Afrique, loin de son tumulte quotidien, mais fort des liens tissés au fil des semaines avec des figures d'attachement rencontrées au sein de l'Institution, qui a pris pour l'occasion, les contours d'un village africain.

Pour conclure, on n'a rien inventé, on a juste remis au goût du jour de vieilles recettes de grand-mère (ou grand-père) et c'est vrai on a osé faire ce pari.



Les préconisations en faveur de pratiques qui contiennent et étayent

- ✓ Favoriser le lien avec les parents pour assurer la cohérence, en tenant compte des motifs de placement et de l'intérêt de l'enfant.
 - Partager des temps avec les parents : activités, repas, temps clé de la vie quotidienne de l'enfant, rendez-vous extérieurs.
- ✓ Définir des règles communes qui s'appliquent aux adultes et aux enfants et qui s'inscrit dans un ordre symbolique commun à tous qui sont portées et incarnées par l'équipe.

Dans certains établissements, ces règles ne sont pas forcément écrites. Elles sont modulables selon les besoins et la situation de l'enfant.
- ✓ Maintenir de la souplesse dans le cadre.
- ✓ Mettre en place des groupes d'expression des enfants, des jeunes.
- ✓ Proscrire la disqualification d'un professionnel par un autre devant les enfants.
- ✓ Afficher un tableau de présence des professionnels consultable par les enfants.
- ✓ Soutenir la création de liens avec d'autres adultes.
 - Association de parrainage.
 - Séjours en famille d'accueil.

Les Familles amies *La Maison du Montillon*

Pour les enfants de l'institution, contraints de vivre quotidiennement en collectivité, ces accueils leur permettent de s'aérer à distance des professionnels et des autres enfants. Les enfants peuvent alors expérimenter le fonctionnement familial dans ses différentes dimensions qu'elles soient affectives et /ou organisationnelles. La réalisation de ces accueils ne peut se faire qu'avec l'aval du détenteur de l'autorité parentale. Cette action est recommandée par la circulaire n° 38 du 30 juin 1978 concernant les familles de parrainages. Ces familles sont bénévoles, mais doivent répondre à certains critères. Ce sont des familles faisant partie du réseau des éducateurs. Il s'agit pour ces familles d'un engagement dans un rythme régulier. Cependant il est important d'être précis dans la définition de la place de chacun, tant auprès de ces familles que des enfants qui y sont accueillis. Il ne s'agit pas de familles d'accueil dans le cadre de placement familial mais ce doit être un moyen supplémentaire pour l'enfant de se construire.



- ✓ Permettre à l'enfant de pratiquer une activité physique pour se défouler, canaliser son énergie, et en cas de crise les manifestations de celle-ci
 - à l'extérieur et en individuel
 - box avec des appareils de musculation
- ✓ Permettre à l'enfant de sortir du collectif, de s'isoler.
 - Espace cocooning à part
 - Séjours en famille d'accueil
 - Appui sur des accueils bénévoles, des familles relais
 - Gîtes d'enfants qui disposent d'une connaissance des problématiques des enfants placés en général et de l'enfant confié en particulier, d'un cadre construit et avec lesquels peut se construire une relation de partenariat et un projet qui s'appuie sur des objectifs déterminés.

Les vacances *La Maison du Montillon*

Le quotidien ce n'est pas seulement des actes de la vie quotidienne (manger, se laver, dormir, les devoirs...) mais c'est également des moments spontanés lors des weekends ou des vacances scolaires. Les enfants apprécient ces moments : un pique-nique improvisé au bord de la rivière, une randonnée, aller au restaurant, partir en vacances ensemble... Ces moments empêchent de s'enfermer dans un quotidien « ronronnant » et participent également à la création de souvenirs et de moments partagés.



- ✓ Pratiquer la contention physique ou relationnelle en réponse au besoin de préserver la sécurité dans une situation de mise en danger avérée. Cette pratique doit demeurer exceptionnelle, des alternatives doivent être systématiquement recherchées et elle doit faire l'objet d'échanges en équipes.

La Haute Autorité de Santé définit la contention physique comme l'utilisation de tous moyens, méthodes, matériels ou vêtements qui empêchent ou limitent les capacités de mobilisation volontaire de tout ou partie du corps, dans le seul but d'obtenir de la sécurité pour une personne qui présente un comportement estimé dangereux ou mal adapté (rapport ANAES, 2000). Il existe d'autres formes de contentions : physiques, pharmacologiques, relationnelles ou psychologiques, architecturales.

- ✓ Solliciter l'intervention de tiers : gendarmes en cas de fugues, pompiers ou médecins du village, CMP.

Educateurs, gendarmes : du lien au service de l'accompagnement

Rayon de Soleil de Guebwiller (68)

Lors de nos premières rencontres à l'occasion de passages à l'acte violents, de dégradations ou de fugues, nos relations avec les gendarmes de la brigade de Guebwiller n'étaient pas données d'emblée. L'une ou l'autre fois, des petites anicroches ont pu apparaître à l'occasion d'appels téléphoniques ou d'échanges de courriels dans lesquels chacun campe sur sa position, dans une confrontation de cultures dans laquelle chacun est convaincu de sa propre logique.

Alors à l'occasion de dépôts de plaintes ou de levées de fugue s'improvise le partage d'un café avec une discussion à bâtons rompus entre le chef de service éducatif, le lieutenant (en vérité LA lieutenant) et le major, occasion de faire tomber quelques barrières et d'apprendre à se connaître puis de se re-connaître. Les phénomènes délictuels et les fugues se multipliant au cours d'une période mouvementée pour la MECS, une rencontre est organisée à la gendarmerie en présence des personnels des deux institutions : éducateurs et gendarmes autour de la même table pour échanger sur nos perceptions, sur nos pratiques, voire nos attentes mutuelles. La présence de l'ASE lors de cette rencontre a également permis à nos partenaires d'identifier certains enjeux institutionnels qui traversent le dispositif de protection de l'enfance sur le territoire.

On a pu observer depuis de nouveaux modes d'intervention des gendarmes au sein de la MECS, venant en appui aux pratiques des éducateurs sans prendre leur place. Une relation de confiance s'est instaurée qui permet d'introduire de la continuité entre l'acte éducatif au quotidien et la réponse répressive à des actes qui engagent la responsabilité pénale du mineur.



- ✓ Repérer en amont les besoins de l'enfant et définir le soutien thérapeutique adapté (psychologue en interne, prise en charge externe, mise en place d'un traitement adapté)
- ✓ Faire des liens avec les partenaires pour assurer la cohérence de la prise en charge

Le travail partenarial *La Maison du Montillon*

Une fois tous les deux, mois une rencontre est prévue réunissant l'ensemble de l'équipe de la MECS ainsi que l'éducatrice et la psychologue, référentes de Colin à l'hôpital de jour. Ainsi, suite à une réflexion partenariale complexe, Mme S. éducatrice spécialisée à la retraite a été embauchée par l'institution pour accueillir Colin chez elle un weekend sur deux et un temps durant les vacances scolaires. Mme S. fait partie du réseau de la directrice. Je parle d'une réflexion partenariale complexe car dans un premier temps l'hôpital de jour n'était pas d'accord craignant que la multiplicité des lieux d'accueils pour Colin ne le plonge dans la confusion. Mais face à notre détermination de nous soulager dans l'accompagnement de Colin au quotidien, ils ont fini par l'admettre. Colin demande une prise en charge complexe au sein d'une maison d'enfants, il peut se mettre à mal ainsi que les autres enfants et l'équipe. Cet accueil permet donc d'apaiser Colin, qui est agressé par la présence de l'autre. Mais aussi, il permet aux autres enfants présents de souffler un peu et de bénéficier de plus de présence des éducateurs, tout en rendant le placement de Colin plus tenable pour tous. Depuis septembre Mme S. se joint à l'équipe pour ces rencontres avec l'hôpital de jour. Ensemble ; on se soutient, s'étaye afin que Colin puisse trouver une harmonie entre ces trois lieux avec une cohérence. De plus à chaque fois que l'équipe, moi y compris, accompagne Colin chez Mme S. nous échangeons sur ce qu'a pu vivre Colin durant la semaine, sur le comportement de Colin dans la matinée...



Le projet et l'accompagnement personnalisés

Mobiliser la relation éducative

- ▶ En développant une posture d'empathie et de respect, en toute circonstance ; en développant un mode de communication basé sur l'écoute, la recherche de compréhension de la situation, la pensée complémentaire, etc. ; en s'appropriant et en utilisant les techniques de gestion de problèmes d'écoute active, de communication non violente
- ▶ En soutenant le développement de la confiance en soi chez l'enfant, en valorisant ses ressources et tout progrès dans ses relations et ses actions ; le développement de la confiance en l'adulte chez l'enfant et son lien structurant
- ▶ En individualisant les difficultés relationnelles de l'enfant et en établissant des règles de temporalité et de proportionnalité individualisée à l'enfant pour favoriser l'appropriation éducative du rapport à la loi.
- ▶ En favorisant le développement d'aptitudes et de respect de la loi, de prévention et de solidarité en faisant intervenir ces partenaires

Extraits des Recommandations de Bonnes Pratiques Professionnelles de l'ANESM sur *L'accompagnement des enfants ayant des difficultés psychologiques perturbant gravement les processus de socialisation*, en 2017

Le suivi psychologique des enfants placés

Le suivi psychologique des enfants s'organise en interne et/ou en externe.

En interne, la place de la /du psychologue et son approche sont étroitement liées à l'histoire et aux choix institutionnels de chaque établissement.

Le nombre d'enfants qui bénéficient d'un suivi psychologique au sein de la MECS est très variable (aucun à moins de 15% pour 4 établissements, entre 50 et 80 % pour 3 d'entre eux)

A l'exception de la MECS de la Maison de Montillon, la.le psychologue du service ou de l'établissement rencontre systématiquement des enfants, avec toutefois des différences en termes d'intensité et de nature du suivi. La.le psychologue est une ressource mobilisée et mobilisable pour les équipes dans l'accompagnement des enfants, pour des apports théoriques sur les situations. Elle.Il est un lien avec les partenaires du soin, du champ de la santé, en distantiel ou en présentiel.

Pas de psychiatre, psychologue en interne pour les enfants *La Maison du Montillon*

Depuis la création de la Maison du Montillon soit en 1999, l'association n'a jamais souhaité embaucher de psychologue pour un travail de type psychothérapeutique pour les enfants accueillis. Ce parti-pris depuis l'origine, découle d'abord du projet de la Maison du Montillon. En effet cette maison, est le lieu des enfants, où ils vont pouvoir grandir et se construire, en dehors du regard des psychologues et /ou des psychiatres. Il n'est donc pas souhaitable, pour eux, d'avoir des psychologues qui rentrent chez eux, dans leur maison. Dans ce même principe lorsque le soin est convié aux rencontres partenariales, celles-ci se font dans un lieu autre que la Maison du Montillon, dans les locaux de l'ASE par exemple. Quand la demande ou le besoin d'un suivi psychologique pour un enfant est présent, alors nous accompagnons les enfants dans des centres de soins de types CMP et/ou CMPP... ou encore des psychologues libéraux. Cette notion est essentielle, car elle permet à l'enfant de lui garantir un cadre de travail étanche, entre lui et son thérapeute.



Des différences ont pu être repérées à différents niveaux :

- ✓ Le ratio temps de présence / nombre d'enfants
- ✓ Les approches : clinique, systémique (Cabrespine), institutionnelle (Jules Verne)

- ✓ L'espace d'intervention : une intervention cantonnée à un espace thérapeutique propre / la combinaison entre espace thérapeutique et immersion dans les lieux de vie
- ✓ L'articulation entre le travail du psychologue et le travail des équipes : des niveaux d'échanges avec les équipes qui diffèrent (retours et échanges avec les éducateurs versus confidentialité des échanges et peu de retours) ; appui ou résistance à la parole du psychologue.
- ✓ La nature de la participation et de la place aux réunions d'équipe : mène ou non les régulations d'équipe
- ✓ L'intervention auprès des familles
- ✓ L'implication dans le travail de synthèse et de construction des projets individualisés
- ✓ La participation aux recrutements du personnel de la MECS
- ✓ Le statut : cadre dirigeant, cadre technique ; autorité hiérarchique ou non sur les équipes.

L'ancrage systémique dans l'accompagnement MECS Cabrespine

L'établissement possède un ancrage systémique très fort et continue à être repéré par le département comme lieu de travail familial et de restauration des liens familiaux. La thérapie familiale n'est plus aujourd'hui la référence exclusive mais un outil parmi d'autres proposés par l'institution.

Des éducateurs et des psychologues sont formés à la thérapie familiale systémique et mettent en œuvre notamment des entretiens, des prises en charge au domicile, des ateliers et peuvent aussi apporter leur éclairage lors de réunions sur les difficultés, les possibles prises en charge ainsi que sur d'éventuelles perspectives d'accompagnement.

L'enfant appartient à une famille et nous connaissons l'importance et les spécificités de ce lien. Le travail familial va donc varier d'un enfant à un autre et prendra toujours en compte l'intérêt de l'enfant. Cela peut prendre plusieurs formes : des entretiens familiaux à visée thérapeutique, des entretiens de guidance familiale, des entretiens de couple parental, des entretiens de fratrie, des entretiens individuels... La forme est déterminée par les besoins de l'enfant et de sa famille ainsi que par la pertinence ou non d'un tel travail sachant qu'il peut aussi être contre indiqué dans certaines familles



Certains enfants ont un suivi psychologique à l'extérieur de la MECS. Comme pour le suivi psychologique, la part des suivis psychologiques externes varie selon les établissements, avec de moindres écarts puisque pour l'année 2017 il représente entre 35 et 73 % des enfants accueillis. Il est déterminé au cas par cas, dans le respect des indications et préconisations de l'ordre de placement ou de la notification MDPH ou en appui sur l'évaluation des besoins de l'enfant et de l'équipe.

Deux configurations existent :

- ✓ Si l'enfant est suivi, celui-ci est maintenu dans un souci de respect et de préservation de la continuité
- ✓ S'il n'est pas suivi, sa mise en place est fonction des besoins et du projet pour l'enfant, mais également des contraintes territoriales (accès au CMPP, CMPPI, psychologue libéral sur le secteur et financement possible).

La psychologue interne est garante de l'articulation entre le suivi externe et la prise en charge au sein de l'établissement, bien que celle-ci doive être consolidée sur de nombreux territoires.

- ✓ Une présence accrue de la / du psychologue sur la structure pour pallier les insuffisances ou délais d'attente de l'offre de service sur le territoire
- ✓ Un médecin psychiatre à l'équipe
- ✓ Des temps d'attente en CMP réduits
- ✓ Mise en place de partenariats conventionnés avec le secteur psychiatrique

Le partenariat avec ELISEA (Equipe de Liaison et de Soins pour Enfants et Adolescents), une équipe mobile de pédo-psychiatrie MECS La Providence

Ce dispositif fait suite à un regroupement de plusieurs entités déjà existantes en pédopsychiatrie sur le centre hospitalier de Montfavet (84) : l'équipe mobile, l'équipe de liaison pédiatrique et le dispositif d'accueil thérapeutique.

ELISEA intervient autour de trois axes :

- Etablir une liaison avec la pédiatrie et/ou le CAP 72, un service d'accueil des urgences psychiatriques de courte durée (72 heures),
- Intervenir auprès des institutions à caractère social, médico-social et judiciaire,
- Assurer la coordination avec le CMPI.

Leur travail auprès de la MECS se caractérise par des rencontres avec les enfants et adolescents sur le lieu de vie afin de proposer une extériorité, un tiers qui représente les soins et qui peut les accompagner vers des structures soignantes. Ils peuvent également intervenir auprès des professionnels de la structure. Cet espace de réflexion permet de proposer une évaluation et de mettre en place une clinique du sujet/ et ou institutionnelle dans le cadre d'un soutien. Le travail de coordination avec le CMPI demeure indispensable en premier lieu.

Sur l'année 2018, 2 enfants de l'institution ont pu profiter de ce dispositif sur un rythme adapté à leurs problématiques. La réactivité est importante et leur intervention trouve tout son sens dans l'optique de répondre aux besoins de soins des jeunes accueillis en MECS et présentant des troubles psychiques.



- ✓ Renforcement du travail partenarial entre la/le psychologue en interne et les partenaires extérieurs de la prise en charge psychologique et sur certains établissements entre la/le psychologue et l'équipe éducative
- ✓ Prise en charge du suivi psy libéral par la MECS, via notamment une association (Enfance et partage)

Une aide financière pour la prise en charge du suivi psychologique : le partenariat avec l'association Enfance et Partage MECS Jules Verne

La MECS Jules Verne a développé un partenariat avec l'Association Enfance et Partage qui a pour mission de protéger et défendre les enfants victimes de toutes formes de violences, qu'elles soient physiques, psychologiques ou sexuelles. Ce partenariat prend la forme d'une aide financière pour la prise en charge de suivi psychologique effectué en libéral auprès de psychologue affilié à l'Association Enfance et Partage. Chaque année, le besoin de l'enfant est évalué dans le cadre d'une réunion partenariale et l'aide financière reconduite pour une année supplémentaire



Le projet et l'accompagnement personnalisés

Procéder aux investigations complémentaires concernant l'état de santé de l'enfant

- ▶ En portant à l'attention du professionnel de santé les difficultés comportementales et de socialisation observées, pouvant aider au diagnostic éventuel de pathologies, déficiences, ou problématiques spécifiques, consommations ou addictions à des produits psycho actifs.
- ▶ En identifiant d'éventuels troubles associés chez l'enfant porteur de handicap et les signalant au professionnel de santé pour permettre une réévaluation des traitements médicaux
- ▶ En s'assurant de la mise en place ou l'actualisation d'un accompagnement psychologique ou psychiatrique ; ou d'une consultation pédopsychiatrique/psychiatrique pour un enfant arrivant et bénéficiant d'un traitement.

Extraits des Recommandations de Bonnes Pratiques Professionnelles de l'ANESM sur *L'accompagnement des enfants ayant des difficultés psychologiques perturbant gravement les processus de socialisation*, en 2017



La gestion des crises

La crise, selon M. Bruchon Schweitzer est « l'expression d'un bouleversement psychique à des changements d'origine interne (intrapsychique) ou externe (événements de vie) qui nécessite une réorganisation ».

La définition de Gramsci dans ses cahiers de prison « La crise est le moment où l'ancien ordre du monde s'estompe et où le nouveau doit s'imposer en dépit de toutes les résistances et de toutes les contradictions. Cette phase de transition est justement marquée par de nombreuses erreurs et de nombreux tourments ».

Le groupe s'est attaché à définir ce qu'est une crise et ce qui fait crise en MECS. La crise renvoie en premier lieu aux besoins de l'enfant : d'amour, de soins, de repères, de cadre, d'attention. Les causes d'une crise peuvent être multiples : souffrance, frustration, angoisse, peur, trauma, colère, vide... et ses manifestations nombreuses chez l'enfant : violences, destructions, incivilités, mutisme, décompensation... mais aussi chez le.s professionnel.s : sentiment d'impuissance, colère, frustration, incompréhension, tristesse... dans un jeu de miroir entre les uns et les autres. Elle vient questionner la nature des liens, la qualité des relations, les projections mais aussi parfois le cadre éducatif et plus largement institutionnel. Elle suppose souvent pour les équipes une gestion et une réflexion dans l'urgence. Pour autant la crise nécessite de construire des outils pour la prévenir et la gérer le cas échéant.

Finalement, les participants relèvent que c'est ce qui va être violence pour l'enfant qui peut faire crise. Les moments de flottements, de vide, les transitions, les changements, les incohérences sont générateurs de crise. La vie en collectif peut également être source de difficultés. Il importe de repérer pour chaque enfant les situations qui génèrent du stress, des tensions, de la frustration afin que les professionnels puissent adopter des pratiques et postures éducatives adaptées.

La gestion du conflit MECS Les Ecureuils

Le conflit est structurant pour la construction de soi. Mais comment accepter le conflit, la colère, les mots, le retrait, l'absence, l'éloignement, les maux, la violence pour un éducateur ? Peut-être en se disant que ce n'est pas nous la cible ? Peut-être est-ce notre fonction ? Qui ne serait pas en colère contre un placement ? Ne serait-ce pas une forme d'interactions humaines ? L'expression d'un besoin, d'une conviction, d'un problème à résoudre ?

Mais alors qu'est-ce qui fait crise ?

La référence étymologique chinoise du mot « crise » décrit deux idéogrammes signifiant conjointement « danger » et « opportunité ». C'est donc le moment où nous frôlons le danger que parallèlement une opportunité de changement s'ouvre dans un sens positif. L'opportunité de recevoir et d'en faire quelque chose. L'opportunité de créer un espace pour rendre possible la relation, la communication, les échanges ? L'opportunité de laisser la place à la créativité, à l'estime de soi, à la responsabilisation ?

Libérer la parole pour donner le pouvoir à chacun d'exprimer, sans danger, dans le seul but de dépasser le moment de crise, pour amener au point de basculement d'où naîtra la créativité et l'imagination d'autres scénarios, différents, inattendus, innovants et créatifs.

Peut-être que nous, professionnels, devons utiliser la crise comme instrument de renouvellement car de la crise naît le courage, du courage naît la décision et de la décision naît l'action.



Les outils de recueil des crises et incidents

Le nombre d'incidents répertoriés varie d'un établissement à l'autre. En effet, la définition de ce qui fait crise, ce qui fait incident varie d'un professionnel, d'une équipe, d'un établissement à l'autre. Le placement du curseur s'avère singulier.

La déclaration des incidents au sein de l'établissement fait référence à l'instruction ministérielle DGAS/2A n° 2007-112 du 27 mars 2007 relative à la lutte contre la maltraitance. Elle vise à améliorer la procédure de signalement, à renforcer la fréquence et l'efficacité des contrôles, à mettre en place une politique de prévention et de promotion de la bientraitance dans les établissements.

Les incidents font l'objet d'un recueil sur différents supports : cahier personnel, cahier de liaison / d'observation – informatique ou papier, notes d'incidents / notes d'incidences – selon la terminologie retenue, dont le format et les items varient selon les établissements.

Certains incidents, en fonction de leur gravité, font l'objet d'un signalement à l'ASE

La fiche d'incident est utilisée, en interne, comme un outil et un levier éducatif. Elle fait l'objet d'une reprise institutionnelle avec l'enfant, en présence du chef de service et/ou du directeur, et de l'éducateur concerné.

³M. Bruchon Schweitzer Le coping et les stratégies d'ajustement face au stress. Concept, stress, coping : décembre 2001, n°67, pp. 68-83 cité par ANESM. L'accompagnement des enfants ayant des difficultés psychologiques perturbant gravement les processus de socialisation. Saint-Denis La Plaine: Anesm,2017.

- ✓ Travailler sur les émotions
 - Aider l'enfant à coder, à nommer ses émotions. Différents outils sont utilisés : les cahiers de la colère, les émoticônes, la météo des émotions, les cartes du jeu Dixit.
 - Pour l'éducateur, dépasser le tabou de l'expression de ses émotions et nommer ses émotions pour soi mais aussi en équipe.
 - Apprendre à ne pas coller à l'émotion de l'autre.
- ✓ Qualifier, en équipe, ce qui fait crise, ce qui fait incident, en général mais aussi en particulier pour chaque enfant accueilli.
- ✓ Instituer la mise en mots, à chaud, en plus de la mise en mot à froid, en référence à la technique du defusing et préserver des espaces de parole pour les personnes concernées et des temps d'échanges en équipe.
- ✓ Repérer les éléments déclencheurs de tensions, de stress et les stratégies d'apaisement efficaces.
- ✓ Individualiser l'accompagnement, et notamment le niveau de socialisation de l'enfant tout en prenant en compte la vie et les contraintes du groupe. Etre au plus près des besoins de l'enfant.

L'Individu dans le collectif *La Maison du Montillon*

La prise en compte de l'individuel dans le collectif est un axe central du projet d'établissement. La durée de placement, le temps parfois long d'accompagnement, nous a amené à penser le projet autour du quotidien et à ancrer notre pratique autour du concept de lien d'attachement. Ainsi, outre le fait que les liens singuliers entre un éducateur et un enfant sont reconnus par toute l'équipe, ces derniers font l'objet d'un travail clinique réfléchi et élaboré au regard de l'intérêt de l'enfant et de la mise en œuvre de son projet individuel. Les règles ne sont volontairement pas écrites afin qu'elles ne restent pas figées et puissent, après élaboration clinique, être adaptées aux besoins individuels.

Ainsi, deux enfants du même âge ne sont pas forcément autorisés à faire les mêmes choses.

Cette pratique d'une prise en charge individuelle au sein d'un collectif peut s'illustrer par de nombreux exemples comme :

En ce qui concerne un enfant, atteint de troubles psychiques : Nos observations des symptômes de grande insécurité dans les moments de transition entre deux lieux, nous ont conduits à demander à la municipalité la mise à disposition d'une salle, sas de décompression dans laquelle il était accueilli individuellement chaque jour avant de rejoindre le collectif. Cette salle, ce sas, est aménagé chaleureusement.

C'est un lieu où l'enfant se sent en sécurité et parvient en tête à tête avec l'adulte, de s'apaiser afin de mieux retrouver le collectif en fin de journée. Pour un autre jeune, enfermé dans un processus de victimisation et une plainte perpétuelle, nous avons instauré des temps individuels nommés « temps plaisir » pour juste faire à deux ce qu'il aime comme des balades à vélo. Ainsi ce travail individuel en accueil collectif est possible car la capacité d'accueil est de 10 places et que c'est un groupe vertical. Pour nous, le petit collectif permet un travail de plus grande proximité et une souplesse de fonctionnement. Mais c'est aussi toute l'équipe d'éducateurs qui est engagée dans ce travail et accepte notamment des adaptations d'horaires.



- ✓ Soutenir la connaissance des outils par les équipes
- ✓ Exploiter davantage le recueil des données relatives aux incidents pour analyser des fonctionnements, repérer des axes de travail, des besoins en termes de formation, de soutien des équipes.

L'accueil : préparation et admission

Apaiser et rassurer l'enfant et l'adolescent

- ▶ En sécurisant l'enfant, en lui rappelant qu'il ne sera pas rejeté, que des solutions de relais sont prévues en cas de trop grande pression.
- ▶ En individualisant avec l'enfant et ses parents (de manière différenciée) son niveau de socialisation ; en identifiant notamment les facteurs de stress et les stratégies d'ajustement ; en expliquant les aménagements et les compromis au regard de ces éléments et en adaptant cet accueil en tenant compte des autres enfants et de difficultés éventuelles.
- ▶ En offrant à l'enfant un espace de soutien et d'écoute bienveillants, en l'orientant vers les professionnels compétents.

Le projet et l'accompagnement personnalisés

Intégrer la gestion des crises dans le projet d'accompagnement

- ▶ En prévenant ou en anticipant les crises et en recherchant les causes à l'origine des crises ; en évaluant la nécessité d'investigations supplémentaires afin de repérer « des comportements-problèmes ».
- ▶ En qualifiant ce qu'est la crise pour l'enfant et en évaluant les besoins et les stratégies pour prévenir le danger ; en établissant un protocole individualisé qui sera intégré au projet personnalisé, au PPE ou au PPA.
- ▶ En établissant un protocole d'intervention avec les partenaires de santé, dans un processus gradué d'intervention : un psychologue, socio thérapeute, équipe mobile psychiatrique ou médicosociale, hospitalisation, etc.

Formaliser le projet personnalisé dans la protection d'accompagnement et le projet pour l'enfant

- ▶ En identifiant et en organisant les espaces de calme et/ou de retrait dans le projet d'établissement.

Extraits des Recommandations de Bonnes Pratiques Professionnelles de l'ANESM sur *L'accompagnement des enfants ayant des difficultés psychologiques perturbant gravement les processus de socialisation*, en 2017

Le travail en réseau / Partenariat

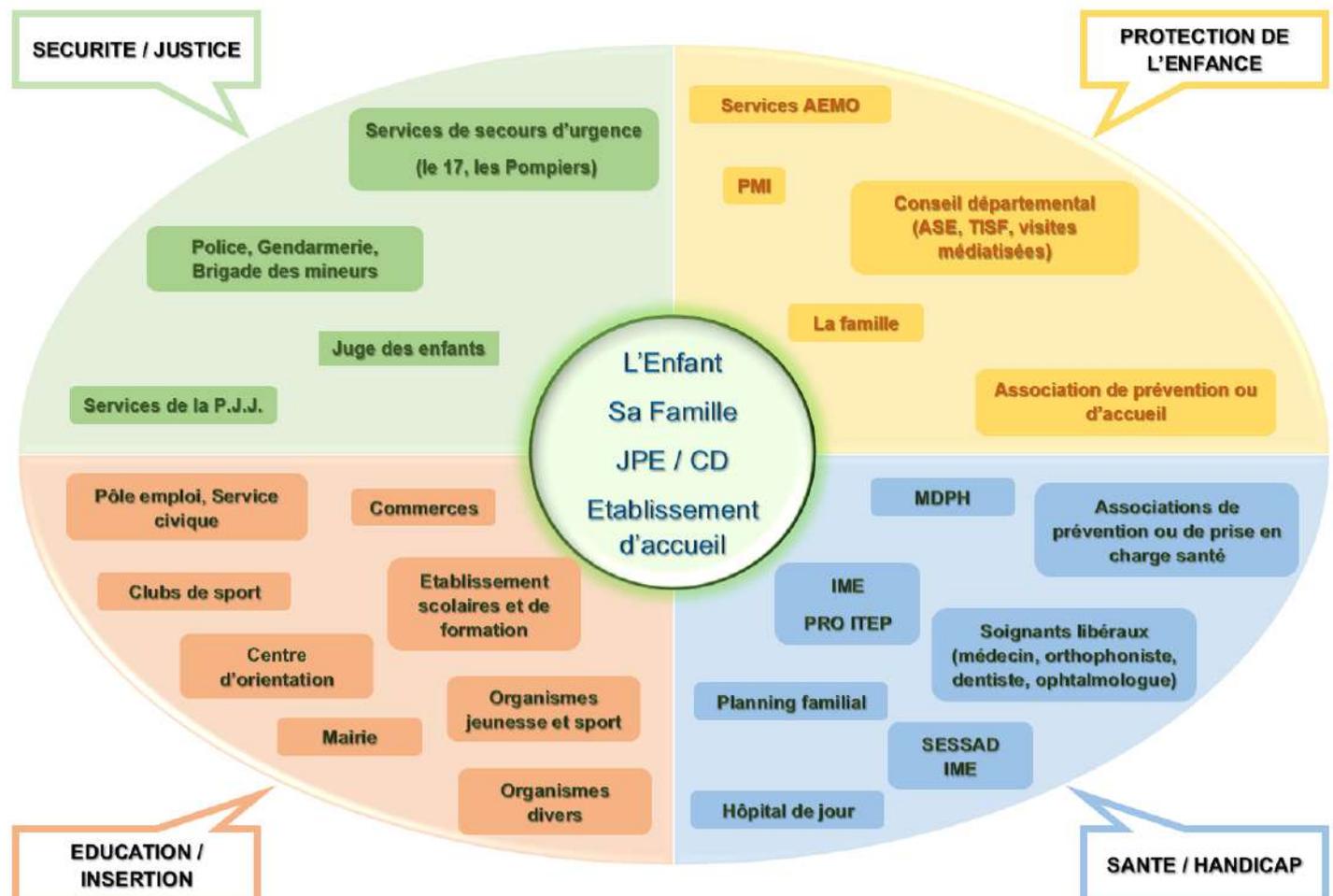
Le travail en réseau / en partenariat mobilise les 4 grands champs d'intervention : la protection de l'enfance, la santé/handicap, l'insertion sociale et professionnelle, la justice/sécurité.

Il est en développement constant afin de s'adapter aux besoins, en évolution, du public. Le Projet de l'Enfant (documents Projet Pour l'Enfant, Projet Individuel) est l'élément déclencheur et structurant du travail en réseau/partenariat. Toutefois, le travail en réseau et en partenariat est difficilement modélisable.

D'un établissement à l'autre, les besoins, les ressources et les configurations diffèrent. De plus, la proximité et la fréquence des liens et du travail en réseau et/ou partenarial varie d'un établissement à l'autre.

Dans la construction et la mise en œuvre de ces relations, de nombreux facteurs sont à prendre en compte :

- ✓ Le projet d'établissement (agrément, organigramme, orientation, etc.)
- ✓ Les besoins repérés pour chaque situation en termes de protection, de santé, d'insertion etc.
- ✓ L'âge et la typologie du public accueilli
- ✓ Le territoire d'implantation de la MECS plus ou moins bien couvert par le droit commun
- ✓ La conception du travail avec la famille
- ✓ Les difficultés de communication avec certaines parties prenantes de la prise en charge, notamment avec le conseil départemental
- ✓ Le niveau de disponibilité et la réactivité des dispositifs de soins ou de protection
- ✓ La dynamique institutionnelle et interinstitutionnelle
- ✓ Les moyens financiers et humains



Partenariat avec l'association APDJ (Accompagnement Pédagogique Des Jeunes en difficulté de santé physique ou psychique) MECS La Providence

Dans le cadre de notre accompagnement au quotidien, nous portons une attention toute particulière sur la scolarité des enfants accueillis. Pour ce faire, nous travaillons en étroite collaboration avec une association mettant à disposition des bénévoles pour du soutien scolaire. Ces bénévoles, au-delà du soutien apporté sur le plan de la scolarité, permettent aux enfants de nouer du lien, avec des personnes engagées et volontaires. Afin de les remercier de leur investissement auprès des enfants sur l'année scolaire, nous programmons annuellement une activité afin de clôturer l'accompagnement. Ce moment de partage est très apprécié par les jeunes ainsi que par les bénévoles de l'association.

Pour exemple, sur l'année 2018, 12 enfants ont pu bénéficier d'une à deux heures par semaine de soutien avec un bénévole afin de répondre à des besoins spécifiques sur certaines matières.



Travail en réseau et en partenariat sont souvent confondus ; or les relations entre acteurs ne sont pas nécessairement formalisées et ne font pas l'objet d'un conventionnement.

« **Le travail en réseau** repose essentiellement sur une dynamique d'acteurs. Des personnes se connaissent sur un territoire, ont pris des habitudes de travail et trouvent donc facile de travailler ensemble. Le réseau peut être très efficace du fait de sa souplesse et des relations privilégiées qu'entretiennent les différents professionnels et bénévoles. Parfois ces réseaux sont relativement bien organisés et plus ou moins articulés avec les logiques des institutions et/ou des associations concernées ». (« Travailler ensemble », Roland Fonteneau, Doc'Animation, n° 14, janvier/mars 2007, p.111).

« **Le travail en partenariat** repose aussi sur une dynamique d'acteurs mais cette dynamique est obligatoirement articulée de façon précise avec les dynamiques de leurs organisations respectives. L'implication des acteurs et des organisations garantit la pérennité des projets. Si un acteur part, l'association ou l'institution le remplace. Il n'y a pas de partenariat sans conventionnement précis définissant le cadre d'action, les méthodes, les moyens, les responsabilités et les résultats attendus ». (« Travailler ensemble », Roland Fonteneau, Doc'Animation, n° 14, janvier/mars 2007, p.111). »

Les conditions de réussite

- ✓ Une bonne connaissance des ressources mobilisables et du territoire d'intervention
- ✓ La volonté de travailler ensemble et l'instauration de relations de confiance entre les partenaires

La prise en charge partagée à la Métropole de Lyon MECS Jules Verne

La prise en charge partagée est un dispositif qui a été mis en place par la Métropole de Lyon suite aux constats suivants :

- Augmentation significative des problématiques du public accueilli en MECS.
- Difficultés pour la Métropole de Lyon de trouver pour ces enfants des places pérennes dans les établissements.
- Enrailler le phénomène dit de « la patate chaude » où ces enfants vivaient rupture sur rupture au fil des passages à l'acte posés dans les établissements.

Ce dispositif consiste à :

- Assurer une veille sur les enfants qui leur sont adressés par les services de l'Aide Sociale à l'Enfance.
- Organiser des temps de rencontre avec l'ensemble des partenaires concernés par le suivi afin d'échanger sur la situation et son évolution.
- Penser la prise en charge la plus adaptée possible en mettant des moyens humains ou matériels à disposition des établissements (famille d'accueil relais, ETP éducatif supplémentaire, séjour de rupture).
- Développer le travail partenarial autour de cet enfant.



Les pistes d'améliorations

- ✓ Mettre en place et soutenir des temps de rencontres entre institutions
- ✓ Identifier des interlocuteurs qui facilitent les relations partenariales, des interlocuteurs privilégiés reconnus comme légitimes par le partenaire
- ✓ Créer des outils communs d'évaluation des situations
- ✓ Participer à la mise en œuvre de dispositifs coordonnés, de réponses combinées (par ex des prises en charge séquentielles, un accueil temporaire en établissement médico-social...)

L'accueil : préparation et admission

Mobiliser les ressources disponibles sur le territoire

S'inscrire dans les protocoles de fonctionnement inter administratifs sur le territoire

Participer à l'évaluation du parcours de vie de l'enfant ou de l'adolescent dans le cadre de l'organisation mise en place par les autorités de décision

Le Projet et l'accompagnement personnalisé

Formaliser le projet personnalisé dans le projet d'accompagnement et le projet pour l'enfant

- ▶ En formalisant les transmissions d'information et les échanges entre partenaires
- ▶ En complétant, le cas échéant, la procédure d'urgence et sa transmission aux professionnels ou aux personnes avec lesquels l'enfant est en contact régulier.
- ▶ En formalisant les modalités de partenariat et de procédures avec les structures susceptibles de prendre le relais dans le cadre d'un séjour de mise à distance
- ▶ En co-évaluant le projet mis en place et en l'adaptant en fonction de l'évolution des besoins de l'enfant

Extraits des Recommandations de Bonnes Pratiques Professionnelles de l'ANESM sur *L'accompagnement des enfants ayant des difficultés psychologiques perturbant gravement les processus de socialisation*, en 2017



Les préconisations et pistes d'améliorations

- ✓ Favoriser la convivialité et la confiance dans l'équipe
 - Soutenir le travail en cohérence :
 - Travailler en amont sur les projets individualisés
 - Dire ce que l'on fait, faire ce que l'on dit.
 - S'accorder au sein de l'équipe, du binôme
 - Ne pas disqualifier un professionnel, directement ou indirectement, devant les enfants
 - Assurer autant que possible la stabilité des équipes pour favoriser les liens d'attachement
 - Permettre une fonction de tiers dans la relation
 - Rendre accessible à tous un tableau de présence des professionnels
- ✓ Mobiliser l'ensemble du personnel dans l'accompagnement / la prise en charge des enfants, notamment dans des situations de déscolarisation.
- ✓ Passer des relais, en confiance

Du référent à l'éducateur relais : autre sémantique, autre paradigme

Rayon de Soleil de Guebwiller

Depuis 2002, tout le champ social a vu l'émergence de la notion de « référent » : éducateur « référent », « référent » de parcours, « référent » ASE, « référent RSA » etc., autant de référents que de dispositifs mobilisés autour de situations familiales et individuelles souvent au croisement de multiples problématiques : sociales, éducatives, judiciaires, médicales, etc. Le Rayon de Soleil de Guebwiller a élaboré un document cadre nommé « cahier du référent et du référent famille » précisant les contours de cette fonction au sein de l'établissement.

Il n'y a qu'une fiche de poste d'éducateur au RDS de Guebwiller, quelle que soit la formation initiale des professionnels (ES, EJE, ME, AMP/AES, BPJEPS). Cette situation a pu générer des questionnements sur les responsabilités confiées à chacun au regard de sa qualification, l'Institution ne souhaitant pas créer de nivellement entre les professionnels au sein d'une même équipe.

Une réflexion s'est alors engagée en 2017-2018 sur la notion de référent et la réalité qu'elle recouvre avec l'idée de déconstruire le concept pour aboutir à une fonction plus adaptée à nos conceptions éducatives et notre réalité institutionnelle. En effet, faire Institution pour nous implique un partage des responsabilités éducatives entre tous, chacun de sa place, afin que le devenir de chaque enfant ne se réduise jamais au bon vouloir d'un seul, LE Référent, en dehors duquel rien ne se passe, plaçant le professionnel dans une position de toute-puissance qui le renvoie à l'occasion face à sa responsabilité individuelle en cas de difficulté avec le mineur ou sa famille.

Parce que les mots ont un sens, parmi les propositions suivantes : coordinateur de projet, éducateur-passeur, éducateur-relais, c'est ce dernier qui a fait l'objet du choix des équipes... Pour l'idée du passage de témoin.



- ✓ Assurer ses fonctions et missions de cadre intermédiaire, cadre d'astreinte, de direction
 - Rôle de tiers
 - Rôle de soutien
 - > Entretien individuel des éducateurs à la demande avec le Chef de service en préparant ce temps d'échange
 - > Prendre le relais, recevoir l'enfant, l'adolescent dans le bureau pour écouter, poser un cadre en présence de l'éducateur et après échange avec l'équipe concernée
- ✓ Disponibilité : astreintes et présences sur l'établissement.
- ✓ Confiance et marge de manœuvre vis-à-vis des équipes
 - Echanger, réfléchir, partager au sein d'espaces communs : APP, réunion clinique, supervision en identifiant clairement les objectifs de ces espaces et en prêtant attention au choix de l'intervenant.
 - Proposer, encourager les formations et si possible des formations croisées qui réunissent des partenaires effectifs ou potentiels
 - Mettre en place des projets au sein de l'établissement, au sein des équipes
 - Adapter l'organisation du travail des équipes
 - > Dans un établissement, réorganiser les horaires des éducateurs pour assurer une présence en journée
 - > Dans un autre, intégrer au temps de travail des éducateurs des « heures de souplesse » : 6 ou 7 heures / semaine pour le soutien individuel

Les heures volantes comme outils d'accompagnement *MECS Les Ecureuils*

Un planning, un roulement, autant de rythmes que possible. Un rythme dans lequel nous trouvons le peu de souplesse dont nous avons besoin pour accompagner les jeunes au plus près des leurs.

A notre disposition, des heures qui respectent les usagers tout autant que les salariés. Des heures qui sont mises au service d'un accompagnement que nous voulons cohérent. Des heures qui intègrent le droit du travail et l'amplitude horaire que nous nous devons de respecter. Elles se nomment « Heures Volantes ». Chaque salarié dispose d'un nombre d'heures calculé de manière à répartir le temps de travail éducatif entre l'accompagnement de la vie quotidienne, les démarches administratives auprès des partenaires extérieurs et le travail auprès des familles. Plusieurs possibilités s'offrent alors : des RDV familles, des visites médiatisées, des rencontres partenaires comme le CIO, la mission locale, les établissements scolaires, les patrons d'entreprises dans le cadre de stages ou d'apprentissages sans oublier l'ASE et autre référent de l'aide sociale... Ces "Heures Volantes" sont laissées à la libre organisation de chaque personnel éducatif qui doit obligatoirement obtenir l'aval de son chef de service de telle manière à respecter l'amplitude journalière, le volume horaire hebdomadaire et annuel, mais également l'équilibre entre l'investissement collectif et individuel.

Sur le service de « L'Entre Deux » ces "Heures Volantes" sont un réel atout dans l'accompagnement des jeunes majeurs. Souvent des jeunes qui travaillent, qui font des études supérieures, mais aussi qui cherchent un emploi, une formation. Autant de possibilités d'utiliser cet outil sans impacter le collectif, le groupe. Effectivement nous disposons "d'Heures Volantes" en semaine qui nous permettent d'accompagner des jeunes dans diverses démarches, qu'elles soient administratives, professionnelles, de gestion du quotidien... A savoir que ces "Heures Volantes" sont à organiser par le salarié. Elles peuvent être prises en journée, en soirée, mais toujours dans le respect de l'amplitude horaire légale et dans le respect des besoins du jeune. Ces "Heures Volantes" sont aussi souvent dédiées au travail avec les familles qui est un axe privilégié dans la prise en charge des jeunes que nous accompagnons au quotidien.



L'éducateur d'accompagnement MECS La Providence

Sur la MECS la Providence, il y a trois petites unités accueillant chacune six ou sept enfants. A compter de 16 heure, il y a un éducateur par unité. Afin que chacun puisse s'occuper de son groupe sans avoir à s'en détacher pour effectuer les différents trajets liés aux emplois du temps des enfants, nous avons mis en place l'éducateur d'accompagnement.

Cet éducateur, présent à minima de 16 heure jusqu'à 21 heure les jours d'école, et à partir de 14 heure le mercredi, s'occupe de faire les accompagnements des enfants des trois unités. Les soirs de semaines cela soulage le groupe et le mercredi après-midi cela permet aux enfants de faire des activités et des sorties avec les autres éducateurs présents.

Lorsqu'il n'y a plus ou pas d'accompagnement à effectuer, il a aussi pour mission d'aider ses collègues sur les temps de repas et de coucher ou de prendre le relais si cela s'avère nécessaire auprès d'enfants en souffrance.



- ✓ Interpeller la hiérarchie (direction, CA) et les tutelles pour trouver des solutions d'accueil adaptées.
- ✓ Valoriser et reconnaître le travail des salariés .

Fédération :

- ✓ Soutenir le directeur.
- ✓ Accompagner l'établissement dans des démarches stratégiques et politiques.

Le Projet et l'accompagnement personnalisé

Mobiliser la relation éducative

En formant les professionnels à la compréhension des mécanismes d'échappement et d'évitement de ces enfants et en intégrant une meilleure connaissance du développement de l'enfant par le biais notamment des nouveaux apports des neurosciences.

Formaliser le projet personnalisé dans le projet d'accompagnement et le projet pour l'enfant

- ▶ En renforçant les compétences des professionnels par la formation et la sensibilisation aux handicaps et aux « comportements-problèmes »
- ▶ En mettant en place des espaces d'analyse de la pratique professionnelle.

Extraits des Recommandations de Bonnes Pratiques Professionnelles de l'ANESM sur *L'accompagnement des enfants ayant des difficultés psychologiques perturbant gravement les processus de socialisation*, en 2017



- ANESM. *L'accompagnement des enfants ayant des difficultés psychologiques perturbant gravement les processus de socialisation*. Saint-Denis La Plaine: Anesm, 2017. Disponible à l'adresse: https://www.has-sante.fr/portail/upload/docs/application/pdf/2018-03/web_rbbp_socialisation.pdf
- BEAUVAIS, Martine, HAUDIQUET, Agathe. *Repenser l'action éducative dans le champ de la protection de l'enfance*. Paris : L'Harmattan, 2014, 141 p. (Le travail social).
- BERGER, Maurice. *Ces enfants qu'on sacrifie...au nom de la protection de l'enfance*. 2ème éd. Montrouge : Dunod, 2014, 180 p. (Protection de l'enfance. Enfances).
- BOYER-VIDAL, Bénédicte et TERENO, Susana, 2015. La notion de *caregiver* dans le cadre de placements d'adolescents en Maison d'enfants à caractère social (mecs). In : *Enfances & Psy*. 2015. Vol. 66, n° 2, p. 88-98.
- BRANDIBAS, Gilles, MAZARIN, Frédéric. Entre soin et éducation dans une maison d'enfants à caractère social : quelle place pour la clinique ? *Empan*. 2010, n° 76, pp.145-151.
- BRONSARD, Guillaume, et BRUNEAU Nathalie. « Grandir « retiré » de sa famille : quelques enjeux cliniques et institutionnels concernant les enfants et les adolescents placés », *Revue de l'enfance et de l'adolescence*, vol. 93, no. 1, 2016, pp. 75-85.
- BRUCHON SCHWEITZER, M. *Le coping et les stratégies d'ajustement face au stress*. Concept, stress, coping : décembre 2001, n°67, pp. 68-83
- CHAMPENOIS, Émilie, 2015. De l'embarras au « faire avec » : repérer le diagnostic pour mieux s'en passer. In : *Revue de l'enfance et de l'adolescence*. 2015. Vol. 92, n° 2, p. 149-158.
- CHENUT, Martial. *Les MECS au cœur des évolutions de la protection de l'enfance : Travailler avec l'impossible*. Ramonville Saint Agne : Erès, 2018, 416 p.
- CHENUT, Martial. MECS - De la maison à la plateforme de services. *Lien social*. 2018, n° 1229, pp. 32-33.
- GEFFARD, Patrick. *Expérience de groupes en pédagogie institutionnelle*. Paris : L'harmattan, 2018.
- HELFTER, Caroline. Face à la violence, développer une culture de prévention. *Actualités sociales hebdomadaires ASH*. 2012, n° 2774, pp. 24-27.
- HOURS, Armelle, MESRARI, Joséphine. Soigner l'enfant avec une histoire : l'expérience d'un groupe thérapeutique en MECS. *Lien social*. 2012, n° 1060, pp. 18-19.
- JOUVE, Alain, BATIFOULIER, Francis, PAGES, Martine, et al. Les maisons d'enfants à caractère social entre histoire et mutations. In : *Empan*, 01/03/2012, n° 85, pp. 10-143.
- LARDEUX, Laurent. Rapport ONED « *Vulnérabilité, identification des risques et protection de l'enfance : nouveaux éclairages et regards croisés* » [en ligne]. Mai 2014, 146 p.
- LOUBAT, Jean-René. *Coordonner parcours et projets personnalisés en action sociale et médico-sociale*. Montrouge : Dunod, 2013. Outils sante social, 217 p.
- PIVETEAU, Denis. Rapport Piveteau « *Zéro solution, Le devoir collectif de permettre un parcours de vie sans rupture, pour les personnes en situation de handicap et pour leurs proches* » [en ligne] remis le 10 juin 2014, 96 p.
- POTIN, Emilie. *Enfants placés, déplacés, replacés : parcours en protection de l'enfance*. Toulouse : Erès, 2012, 218 p. (Pratiques du champ social).
- Revue de l'enfance et de l'adolescence*, « Embarras des psychoses dans le champ social et éducatif. Entre déni et prise en compte », vol. 92, no. 2, 2015, pp. 7-10.
- ROUZEL, Joseph. *La folie douce. Psychose et création*. ERES, 2018
- ROUZEL, Joseph. *La prise en compte des psychoses dans le travail éducatif*. ERES, 2013
- SOULET, Marc-Henry. Rapport ONED « *Vulnérabilité et enfance en danger. Quel rapport ? Quels apports ?* » In LARDEUX, Laurent. « *Vulnérabilité, identification des risques et protection de l'enfance : nouveaux éclairages et regards croisés* » [en ligne]. Mai 2014, pp.128-139
- SOTO, Armand de, MEIRIEU, Philippe. *Accompagner l'enfant incasable et sa famille : six aventures éducatives et thérapeutiques pour faire autrement*. Lyon: Chronique sociale, 2010, 199 p.
- TREMINTIN, Jacques. Protection de l'enfance : du sur-mesure pour les " incasables " [Dossier]. *Lien social*. 2014, n° 1141, pp. 30-39.

La composition du GREF

Les contributeurs.trices

Anis ALAOUI (Moniteur Educateur) MECS L'Eau vive

Marie Odile BOURGERIE (Chef de service) MECS Le Rayon de Soleil du Lyonnais

Noëlie COVIN (Educatrice Spécialisée) MECS La Providence

Christelle FOURNIER (Directrice) MECS La Providence

Marc-André GOLDSCHMIDT (Educateur Spécialisé) MECS Le Rayon de Soleil de Guebwiller

Stéphanie JIMENEZ-ROUET (Assistante coordinatrice) Fédération des Rayons de Soleil

Kévin KOLENC (Educateur Spécialisé) Rayon de Soleil de Bourdeaux

Corinne LEFEVRE (Educatrice Spécialisée) MECS Le Rayon de Soleil de Pomeyrol

Philippe MAES (administrateur) Fédération des Rayons de Soleil

Jennifer MOULIN (Educatrice Spécialisée) MECS Les écureuils

Cyrille NOTARNICOLA (Moniteur Educateur) MECS La Renouée/Tamayay

Valérie PERCIE DU SERT (Educatrice Spécialisée) MECS La Maison du Montillon

Emmanuelle PIQUEMAL (Chef de service) MECS Le Rayon de Soleil de Cabrespine

Patrick PIRAS (Directeur) MECS Le Rayon de Soleil du Lyonnais

Julien PRUVOST (Chef de service) MECS Le Rayon de Soleil de Guebwiller

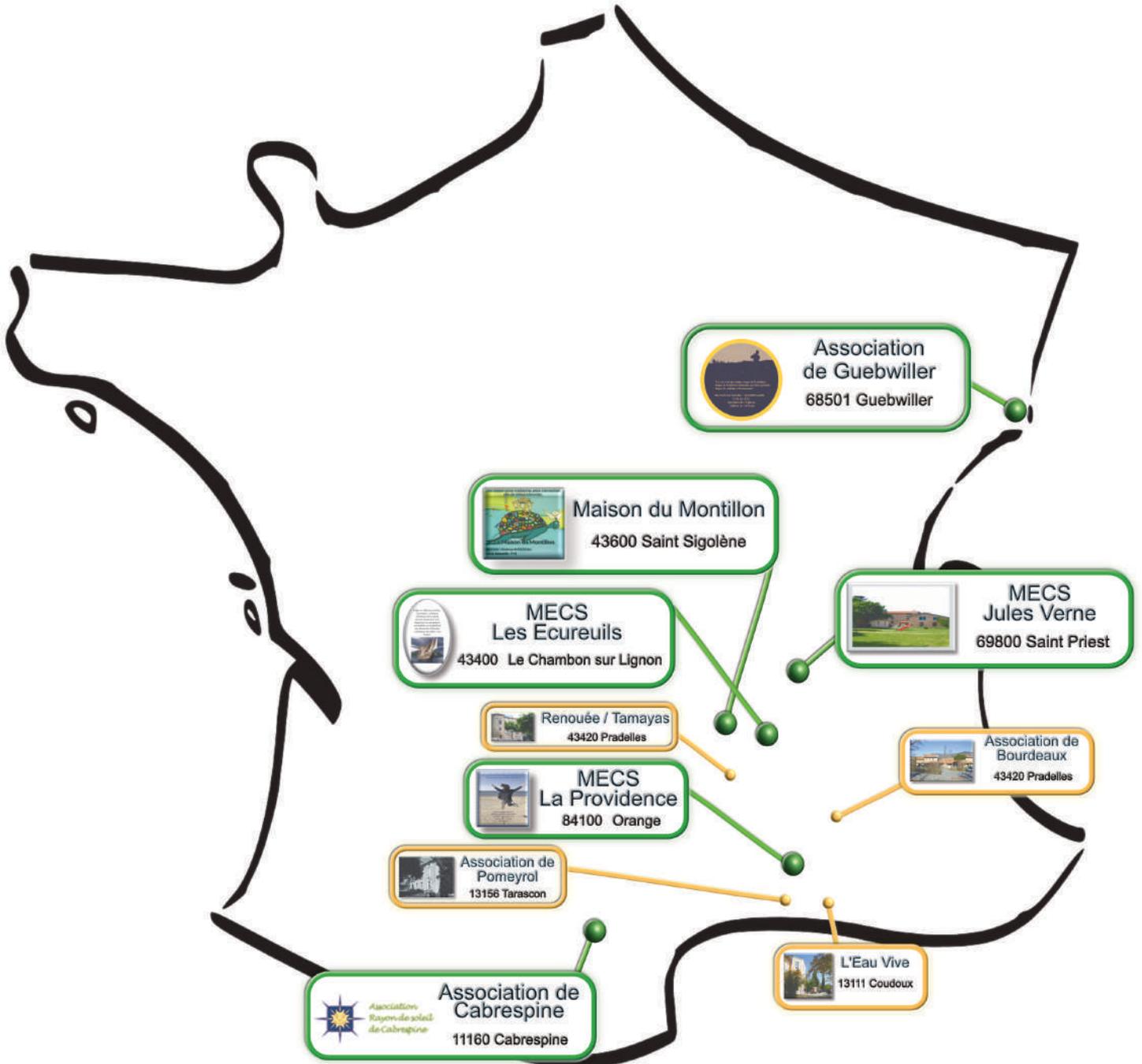
Les facilitateur-trices

Agathe PETIT, responsable Etudes et Recherche

Ornella RIZZO, responsable du Centre d'Activités Encadrement

Raphael SANCHEZ, responsable du Centre d'Activités Education Spécialisée







Créée en 1990 et accueillant
58 enfants, La Maison
d'Enfants Les Ecureuils
œuvre chaque jour à sa
disparition en permettant
aux enfants, aux salariés et
aux bénévoles d'être des
« allumeurs de soleils » sur
l'avenir.



Parcourir ensemble une partie du chemin

MECS Jules Verne

-

Créée en 1990

Elle accueille 22 enfants

et compte 22 salariés



Les éléments recueillis dans ce document ont été réunis par Agathe Petit, Ornella Rizzo et Raphaël Sanchez, responsables de centres d'activités à l'IRTS PACA et Corse ; rédigés par Agathe Petit avec la participation des membres actifs du GREF3 ; mis en forme par Céline Quintella et Myriam Tabich du service communication de l'IRTS PACA et Corse.

Nous remercions la fédération pour sa confiance et l'accueil du groupe, les participants pour leur énergie, la qualité des échanges, la richesse des réflexions